

## Principaux certificateurs en région Bretagne

### Ministère du Travail

1 200 € frais d'accompagnement  
+ 455 € frais de session de validation (tarif pratiqué à l'AFPA)

### Ministère de l'Éducation nationale

Frais d'accompagnement à partir de 560 €  
(selon la durée et les modalités)

### Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

*Universités de Bretagne  
(R1, R2, UBO, UBS)*

1 750 à 2 000 € frais d'accompagnement  
400 € sans accompagnement  
+ frais d'inscription (varient suivant la certification demandée)

### CNAM

**Individuel** : 1 000 € frais d'accompagnement  
+ 455 € frais d'inscription (droit d'adhésion + frais de jury)  
**Entreprise** : 1 650 à 1 950 € frais d'accompagnement  
+ 660 € frais d'inscription (droit d'adhésion + frais de jury)

### Ministère de l'Agriculture et de l'alimentation

1 000 à 1 400 € frais d'accompagnement

### Ministère de la Transition écologique et solidaire

*Secteur Mer*

500 € frais d'accompagnement

### Ministère des Sports

700 à 1 000 € frais d'accompagnement + frais de dossier

### Ministère de la Culture

150 € frais de recevabilité  
+ 1 200 € frais d'accompagnement  
+ 1 200 € frais de dossier et jury  
(750 € pour les demandeurs d'emploi)